

# GEPL - Championnat Jeunes Chevaux/Poneys 2021

## 1. GENERALITES

1.1 Le GEPL organise un Championnat régional réservé aux jeunes chevaux/poneys de 4,5 et 6 ans, comprenant 4 manches qualificatives et une finale .

1.2 Le calendrier de ces concours est le suivant :

### Qualificatives GEPL

- ven 14/05 Arena Weléqui ( Welkenraedt )
- ven 28/05 Equigroup ( Jalhay )
- ven 11/06 Les 3 As ( Eupen )
- ven 25/06 CE de Filot ( Filot )

### Finale GEPL

- ven 09/07 Domaine de Filot ( Hamoir )

1.3 Le programme de ces concours est le suivant :

- épreuve 1 : 4 ans tardifs
- épreuve 2 : 4 ans ( + 5 ans tardifs )
- épreuve 3 : 5 ans ( + 6 ans tardifs )
- épreuve 4 : 6 ans ( + 7 ans tardifs )

1.4 Les hauteurs de ces épreuves sont progressives au fur et à mesure des manches :  
( + 5cm à chaque manche )

### Qualificatives GEPL

### Finale GEPL

- |   |                  |           |
|---|------------------|-----------|
| - Pour les 4 ans tardifs :                | de 70cm à 95cm   | -         |
| - Pour les 4 ans :<br>( + 5 ans tardifs ) | de 80cm à 105cm  | 100/110cm |
| - Pour les 5 ans :<br>( + 6 ans tardifs ) | de 90cm à 115cm  | 110/120cm |
| - Pour les 6 ans :<br>( + 7 ans tardifs ) | de 100cm à 125cm | 120/125cm |

## 2. PARTICIPANTS

### 2.1 Montures

- 2.1.1 Les manches qualificatives ( sans accès en finale ) sont ouvertes aux jeunes chevaux/poneys de 4,5 et 6 ans sans origine constatée ; une copie complète de leur carnet d'identification doit être fournie à la 1ère inscription.
- 2.1.2 Les manches qualificatives ( sans accès en finale ) sont aussi ouvertes aux 4 ans tardifs , aux 5ans tardifs ( avec les 4 ans ) , aux 6 ans tardifs ( avec les 5 ans ) et aux 7 ans tardifs ( avec les 6 ans ) ; une copie complète des papiers du studbook doit être fournie à la 1ère inscription.
- 2.1.3 L'accès au Championnat GEPL ( manches + finale ) est réservé aux jeunes chevaux/poneys ( NON tardifs ) de 4,5 et 6 ans munis d'une micro-puce, immatriculés auprès de la FRBSE et inscrits à la naissance dans un studbook . Une copie complète des papiers du studbook doit être fournie à la 1ère inscription.
- 2.1.4 Des contrôles puces et vaccinations seront effectués en entrée de paddock .
- 2.1.5 Le harnachement des jeunes chevaux/poneys doit être conforme au règlement national FRBSE.

### 2.2 Cavaliers

- 2.2.1 Les manches qualificatives ( sans accès en finale ) sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 à J16.
- 2.2.2 L'accès au Championnat GEPL ( manches + finale ) est réservé aux aux cavaliers détenteurs d'une licence J03 à J16 de choix GEPL, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV.
- 2.2.3 En cas de qualification pour le Championnat de Belgique des jeunes chevaux de 5 et 6 ans, leur cavalier devra avoir une licence de cercle GEPL et de choix GEPL minimum J08.
- 2.2.4 Le nombre de montures par cavalier par épreuve est illimité.

## 3. EPREUVES

- 3.1 Qualificatives = BA sans chrono sans barrage ( 238.1.1 ) , avec un long TA  
Ou BA 2 manches sans chrono et sans barrage ( 273.3.2 )  
( NB : vitesse = 325 m/min )  
Min 10 obstacles, Max 12 obstacles – élimination à la 3<sup>ème</sup> désobéissance  
Combinaisons autorisées ( en 4 ans, oxer – vert 2 foulées après le 01/06 )
- 3.2 Finale 4 ans = 238.1.1 ( Bar A sans chrono avec barrage sans chrono )  
5 et 6 ans = 238.2.2 ( Bar A + BAC )
- 3.3 Inscriptions  
Inscription par parcours pour toutes les épreuves : on-line = 10€  
Remboursement du montant de l'inscription on-line pour tous les sans pénalité ( 10€ )

#### 4. PARTICIPATION et ATTRIBUTION DES POINTS

- 4.1 Les points sont attribués à la monture, pour autant qu'elle soit montée par un cavalier détenteur d'une licence de choix GEPL, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV .
- 4.2 Minimum 2 manches obligatoires pour accéder au Championnat ; les 3 meilleurs résultats sont pris en compte.
- 4.3 Les points sont attribués de la façon suivante :

##### Parcours pour les 4,5 et 6 ans

Sans pénalité = 61 pts

De 1 à 3 pts = 51 pts

4 pts = 41 pts

De 5 à 7 pts = 31 pts

8 pts = 21 pts

+ de 8 pts = 11 pts

El ou Ab = 1 pt

##### Barrage des 4, 5 et 6 ans ( en finale )

sans pénalité = + 20 pts

de 1 à 4 pts = + 10 pts

5 pts et + = + 0 pt

#### 5. CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT GEPL

- 5.1 Par catégorie d'âge, est déclaré Championne GEPL la monture qui, par addition des points de ses 3 meilleures manches et de la finale, a obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de manches qualificatives pour déterminer le vainqueur.
- 5.2 Par catégorie d'âge, chaque Champion GEPL recevra une Wild Card lui donnant un accès direct au Championnat de Belgique des Jeunes Chevaux ; il devra y être inscrit par sa personne responsable dans les délais et selon les modalités prévues par le règlement national.
- 5.4 Le secrétariat du GEPL confirmera le nom des montures ( et de leurs cavaliers ) ainsi qualifiées dans chacune des catégories d'âge auprès du secrétariat de la LEWB.

#### 6. PRIX

- 6.1 En fin de saison, les Champions GEPL des 4 ans, des 5 ans et des 6 ans seront mis à l'honneur lors de la soirée de gala du GEPL
- 6.2 Ils y recevront un prix couvrant au minimum le montant de leur inscription en finale du Championnat de Belgique.
- 6.3 Les chevaux classés 2èmes et 3èmes de leurs catégories respectives y seront également récompensés.